

Charte de récupérateurs personnalisée

Charte de récupérateur **remise par les récupérateurs** aux marchands de sa région dans les jours, semaines autour du 1^{er} mars 2025.

 **ENTENTE DE RÉCUPÉRATION**

Récupérateur:

Détaillant:

Engagement du récupérateur à reprendre tous les contenants suivants:

 Canettes de boisson en aluminium	 Bouteilles de boisson en plastique	 CRU Bouteilles de boisson gazeuse en verre	 CRU Bouteilles de boisson en verre
---	---	---	---

Journées de collecte :

	L	M	Me	J	V	S	D
AM		X			X		
PM							X

Si le récupérateur est dans l'impossibilité de reprendre tous les contenants devant être récupérés, il s'engage à:

1. Proposer une nouvelle date de collecte dans un délai raisonnable
2. Proposer une nouvelle date de collecte dans un délai raisonnable par un autre récupérateur;
3. Communiquer avec l'AQRCB pour trouver une solution dans un délai raisonnable.

Cet engagement prend effet le 1^{er} mars 2025

Nouveauté :
Engagement du récupérateur